

Les coulisses du métier

Maitres-assistants : G. Dendievel - M. Ravoisin
Bloc 1 - Conseiller(e) social(e)

Programme de la préparation aux coulisses du métier

- 1. Programme de la journée
- 2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé
- 3. Présentation des intervenants et de leurs institutions
- 4. Préparation aux questions

1. Programme de la journée

- Mardi 12 novembre 2019
- 8h15 : Accueil
- 8h30 - 9h45 : Ateliers (deux intervenants) - GR 1/AT1 - GR 2/AT2 - GR 3/AT3 ;
- 9h45 - 10h00 : Pause ;
- 10h00 - 11h15 : Ateliers : GR1/AT2 - GR2/AT3 - GR3/AT2 ;
- 11h15-12h30 : Ateliers : GR1/AT3 - GR2/AT1 - GR3/AT1
- 12h30 : Fin

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé

Le secteur public comprend d'une part les administrations publiques de l'État et des collectivités locales,

et d'autre part les entreprises dont au moins 51 % du capital social est détenu par une administration publique; ainsi que les associations qui en dépendent en grande partie pour leur financement (SNCB, RTBF, Belgacom...).

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé

En Belgique, le secteur public comprend :

L'administration fédérale.

services publics fédéraux (SPF) tels que le SPF Intérieur, SPF Finances, SPF sécurité sociale, SPF Emploi, travail et concertation sociale...;

Les administrations communautaires et régionales.

Parlement flamand et le Gouvernement de la Communauté flamande; le Parlement et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ...;

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé

Les administrations provinciales et communales (y compris les CPAS).

Conseil provincial, le Collège provincial (ou Députation), le Conseil communal et le Collège des Bourgmestres et Echevins;

Des corps spéciaux comme l'armée, la Cour des comptes,....;

Des associations et institutions non-marchandes :
enseignement, hôpitaux et maisons de repos...

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé

Le secteur public poursuit l'intérêt général de la population qu'il entend servir ;

Il est dirigé par les pouvoirs publics;

- Il produit des biens et des services de nature collective.

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé

Le secteur privé englobe toutes les entreprises et organisations qui ne sont pas gérées ou dirigées par les pouvoirs publics.

Si l'on pense spontanément aux entreprises industrielles et commerciales (sociétés), il faut savoir que les associations sans but lucratif (ASBL) font également partie de cette catégorie.

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé

Pour les entreprises industrielles et commerciales, des investisseurs privés apportent du capital.

L'objectif : accroître le profit de leurs propriétaires - actionnaires.

Le profit est réalisé en vendant avec une marge bénéficiaire leur production sur le marché.

Pour ces entreprises, on parle également de secteur marchand.

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé / Remarque

Le secteur non marchand ou à profit social recouvre une variété d'activités et de services qui vont du culturel à la santé, en passant par le social et l'environnement. Ces activités sont organisées, pour la plupart, sous la forme juridique de l'association sans but lucratif;

Les autres formes juridiques présentes dans le secteur sont la coopérative, la fondation, la société à finalité sociale et la mutualité.

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé / fonctionnaire ou salarié

La **différence** entre le statut d'un **fonctionnaire** et celui de **salarié**, c'est que le **fonctionnaire (hors contractuels)** n'a pas de contrat de travail. Il est tenu aux lois et les règlements ;

Les **fonctionnaires**, on les trouve dans la fonction publique d'états, la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale et autres...

2. Distinction entre le secteur public et le secteur privé / secteurs économiques

Le **secteur primaire** concerne la collecte et l'exploitation directe de ressources naturelles (agriculture, pêche, exploitation forestière et minière) ;

Le **secteur secondaire** concerne les industries de transformation (industrie du bois, de la métallurgie, l'aéronautique ou encore l'électronique) ;

Le **secteur tertiaire** regroupe les industries du service : assurances, banque, formation, études et recherche, services à la personne, santé , médecine, nettoyage, sécurité, horeca...

3. Présentation des intervenants et de leurs institutions

AT 1 : 2 intervenants :

Mr Dimitri Decamps - Human Resources Business Partner chez Brussels South Charleroi Airport (BSCA) ;

Mr Dimitri Bauters - Directeur Régional Bruxelles-Wallonie - Banque Van Breda : banque de conseil spécialisée, qui s'adresse exclusivement aux entrepreneurs et aux professions libérales.

3. Présentation des intervenants et de leurs institutions

AT 2 : 2 intervenants :

Mme Hanot Lauredana - inspectrice sociale à l'Office national de sécurité sociale (ONSS) ;

Mlle Leblanc Marie- chef de bureau- statut/P-cellule ONSS à La Province du Hainaut qui se penchent sur des questions qui touchent directement les Hainuyers au cœur de leur vie quotidienne.

3. Présentation des intervenants et de leurs institutions

AT 3 : 2 intervenants :

M. Leclercq François - attaché aux affaires de santé mentale au Ministère de la RW DG action sociale;

M. Noiret Guillaume - personal advisor priv-prof chez Belfius.

3. Présentation des intervenants et de leurs institutions /Questions

Pour chaque intervenant, spécifiez le secteur privé ou public et plus particulièrement pour le secteur privé, le secteur économique et d'activités.

Quelles questions, pourriez-vous poser aux divers intervenants? Cf. consignes du travail